

quantités tant pour les cigares que pour couper.

ESPAGNOL

Depuis plusieurs années, les planteurs de la vallée du Connecticut cherchent à produire un tabac possédant ensemble les diverses qualités requises pour l'enveloppe et pour le corps du cigare ; c'est-à-dire une feuille de couleur claire, de tissu fin et de beaucoup d'arôme, qui réunirait toutes les qualités d'un bon tabac dans une seule variété. Le département de l'agriculture de Washington leur a distribué récemment, à titre d'expérience, de la graine d'une variété connue sous le nom de tabac espagnol.

Ce tabac a été essayé par les principaux planteurs qui l'ont déclaré une des meilleures variétés qu'on ait vues dans la vallée. La plante atteint une hauteur de huit pieds, porte des feuilles d'environ deux pieds de longueur par un pied de largeur, projette une tige droite, forte, vigoureuse et dure quoique de petit diamètre. Pendant la croissance elle émet une forte odeur aromatique qui ressemble à celle du Havane ; mais elle est de toute manière plus grande que cette dernière et d'un arôme inférieur pour les cigares. Des essais répétés ont prouvé qu'elle était supérieure aux autres variétés domestiques et les profits qu'elle peut donner la signalent à l'attention des planteurs.

Après le séchage, la feuille est très fine, d'une couleur claire, avec une côte et des veines toutes petites, de sorte qu'elle est excellente pour l'enveloppe en même temps que pour le corps du cigare. Si les planteurs du Connecticut peuvent réussir à cultiver cette variété, ils auront un tabac bien supérieur au "Seed Leaf" ordinaire. Il est hors de doute que l'on peut produire un tabac de meilleure arôme que le "Connecticut Seed Leaf," et qui conserverait les qualités de ce dernier telles que la couleur, le tissu et les dimensions de la feuille.

TABAC TURC

Quelques fumeurs disent que le tabac de Turquie est le roi des tabacs ; mais nous laissons à d'autres le soin de décider de la légitimité de ces prétentions à une suprématie royale. Que ce soit un excellent tabac à fumer, personne n'en doute, qui en a jamais humé la fumée, mais s'il fallait choisir, nous préférons encore le tabac de la Havane.

La plante n'est pas aussi grande que dans beaucoup de variétés ; mais

elle est robuste et elle croît vigoureusement, grâce aux soins attentifs qui lui sont donnés par le Turc et sa famille ; car c'est, à tous les points de vue, une plante de famille et le parterre de fleurs est généralement en même temps le champ de tabac. Le tabac turc varie en couleur entre le brun et le jaune clair, cette dernière couleur étant préférée. Il ressemble comme arôme au Latakî et au Shiraz, et ces trois tabacs : le Syrien, le Persan et le Turc sont considérés comme les meilleurs de tous les tabacs pour la pipe et pour la cigarette. Le travail de la culture du tabac turc est très fatiguant, car il faut transporter, souvent de loin, de grandes quantités d'eau pour arroser la plante.

Le tabac de la meilleure couleur, une feuille jaune pâle, rapporte quelquefois des prix de fantaisie, mais le plus souvent ce ne sont pas les pauvres planteurs turcs qui en profitent.

JAPONAIS

De tous les tabacs d'Asie, le mieux connu est celui que l'on cultive au Japon. Dans les provinces où la température est élevée, la plante passe l'hiver ; mais il est cependant d'usage de faire de nouveaux semis au commencement du printemps de chaque année. A sa maturité, la plante atteint une hauteur de six pieds environ, portant des feuilles longues et effilées qui cachent complètement la tige. Toutefois, le type de la feuille varie suivant les provinces, quelque fois elle est ronde et large, d'autres fois étroite et pointue et d'autre fois encore longue et épaisse.

Les fleurs sont longues d'un pouce et pendent au haut de la tige ; leur couleur est d'un beau pourpre un peu clair. Lorsqu'elles sont fanées, elles sont remplacées par des petites capsules rondes dont l'intérieur est divisé en trois chambres remplies d'un nombre immense de petites graines rouges.

Le mode de culture varie suivant la température de chaque localité, qui détermine l'époque où l'on doit semer et celle où l'on doit transplanter. La manière d'appliquer l'engrais est remarquable en ce que l'on applique autant d'engrais aux feuilles qu'aux racines.

GUATÉMALA

Le tabac de l'Amérique centrale, quoique possédant de nombreuses qualités, n'a jamais été d'une grande importance comme article de commerce. On en cultive plusieurs va-

riétés dans le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et les autres états de l'Amérique centrale, dont quelques unes, avec les soins nécessaires, pourraient devenir profitables pour le planteur comme pour le fabricant.

Une de ces variétés porte des fleurs blanches comme le tabac de Perse, mais diffère peu, d'ailleurs, des variétés sud-américaines. On en trouve une foule d'autres sortes, dont quelques unes tout à fait locales et qui ne diffèrent guère que par les dimensions et la forme des feuilles.

Le sol du Guatemala, est tout à fait propre à la culture du tabac qui, avec quelques soins, deviendrait une industrie agricole importante. Il est probable également que les autres états de l'Amérique centrale sont dans des conditions tout aussi favorables et que, avec un climat fait exprès, on pourrait, par une culture raisonnée, faire des variétés actuellement récoltées, un excellent tabac pour les cigares.

(A suivre)

ÇA ET LA

Sir John Thompson, premier ministre, a déclaré que le gouvernement ferait ratifier le traité de commerce avec la France à la session actuelle du parlement fédéral. C'est le moins qu'il puisse faire et cela pourra peut-être nous ramener encore au printemps la ligne de navigation de Rouen, qui attend la décision du parlement avant de se réorganiser sur une base plus solide.

On a discuté l'autre jour, à la Chambre de Commerce du district de Montréal, la situation qu'occupera une banque, sous le nouveau régime, vis à vis la masse des créanciers. Voici, par exemple, un marchand qui fait cession ; les billets qu'il possède ont été escomptés et la banque produit une réclamation pour le plein montant. La liquidation faite, le curateur distribue 50c par piastre ; la banque reçoit donc 50 p. c. de sa créance. Mais elle a deux signatures au moins sur les billets et, tout en encaissant les 50 p. c. du failli, elle travaille à se faire payer tout le montant par le faiseur. Si elle réussit, elle se trouvera avoir touché 150 p. c. sur sa créance, tandis que les autres créanciers n'auront eu que 50 p. c.

Le meilleur moyen d'éviter cela, serait de faire revivre la clause de l'ancienne loi de faillite en vertu de laquelle la banque, porteur de billets endossés par le failli, était considérée comme ayant une créance